



#### Date de convocation \*\*\*

07 décembre 2022

# Date d'affichage

07 décembre 2022

### Nombre de Conseillers \*\*\*\*

En exercice.....33

Présents.....25 Votants.....32

N° DEL-22-71

#### Objet \*\*\*\*

Désignation des administrateurs au Conseil d'Administration du collège Alphonse Terroir.

#### COMMUNE DE MARLY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le 13 décembre 2022 à 18 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

#### Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire - Céline PLATEEL-THUIN, 1er adjointe -Serge MOREAU, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjoints -Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, BARBIEUX. Florence ANDERLIN, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués -Maria CORDONNIER, Serge LEKADIR, Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie **MELKI-TETTINI**, Christian CHATELAIN, conseillers municipaux.

#### Étaient Absents excusés :

- -Assia COSTANZO, adjointe au Maire, avait donné procuration à Estelle BOUTE, conseillère municipale déléguée.
- -Yves FLOQUET Adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle **DUPONT**, Adjointe au Maire.
- -Patrick LEMAIRE, Adjoint au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.
- -Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, Adjoint au Maire.
- -Hélène MARTIN, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Mathilde BARBIEUX, conseillère municipale déléguée.
- -Bernard EVRARD, conseiller municipal, avait donné procuration à Serge LEKADIR, conseiller municipal.
- -Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

#### Était absente non excusée :

Thérèse ZAOUI, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Joël QUENTIN

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID: 059-215903832-20221213-DEL\_22\_071-DE

# COMMUNE DE MARLY (59) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 DECEMBRE 2022

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Considérant la démission du conseil municipal de Monsieur Ludovic Mortagne, Il convient de désigner les élus appelés à siéger au Conseil d'Administration du Collège Alphonse Terroir;

#### Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

-de désigner 2 administrateurs pour représenter la Ville au Conseil d'Administration du Collège Alphonse Terroir : Assia COSTANZO et Jean-Claude VILLAIN.

le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

Le secrétaire		
Ļ	οë	I QUENTIN
$\hat{\mathcal{R}}$		
۱ کار	59	

Le Maire Jean-Noël VERFAILLIE

affichée le ......

Transmis en sous-préfecture le .....

Document exécutoire à compter du ......